



ARTE

Anatomical Research Training and Education

DON DE VOTRE CORPS À LA SCIENCE

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au don de votre corps à la science.

En faisant don de votre corps à la Vrije Universiteit Brussel, vous contribuez au développement et à l'amélioration de l'enseignement et de la recherche en sciences médicales, avec un impact positif sur la société.

Votre intention de mettre votre corps à la disposition de la recherche scientifique et de l'enseignement pratique de la médecine et des soins de santé témoigne d'un engagement extraordinaire !

1. Information générales

Pour faire don de votre corps à la science, vous devez rédiger, dater et signer un testament **ainsi** que les documents administratifs nécessaires. Vous trouverez ces documents en annexe de cette lettre.

Veuillez envoyer ces deux documents à:

**Vrije Universiteit Brussel, VUB Health Campus,
Anatomical Research Training and Education (ARTE),
Laarbeeklaan 103, 1090 Jette**

Ou par voie digitale:


arte@vub.be

Après réception de votre déclaration et vos données administratives, nous vous enverrons une confirmation et quelques cartes indiquant votre souhait de faire don de votre corps à la science. Conservez une carte avec votre carte d'identité et remettez les autres cartes à vos proches, accompagnées d'une copie de votre déclaration et des directives pratiques. Il est important que vous demandiez à vos proches de nous informer du décès le plus rapidement possible.

Pour plus d'informations ou de conseils, vous pouvez nous contacter par e-mail **arte@vub.be**

ou auprès d'un membre du personnel au numéro de téléphone : **02/477.43.17**.

Au nom de notre institution, de l'enseignement et de la recherche, nous vous remercions d'avoir fait don de votre corps à la science et nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.



Prof. Dr. Steven Probyn

Administrateur ARTE

Vie Privée: Les informations et données collectées ne sont ni cédées, ni transmises à aucune autre organisation et ne seront réservées à un usage interne à l'université.